

De la diachronie à la synchronie : étude de la dénomination des voies de Cergy-Pontoise

Laurent Bauer

*Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III
Doctorant en Sciences du Langage*

INTRODUCTION

Les noms de lieux, ou toponymes, sont l'objet d'étude d'une science linguistique, la toponymie, dont les concepts, les méthodes et les principes ont été établis il y a un siècle et demi. La toponymie, telle que cette science a été posée, consiste en la recherche étymologique, historique, et donc diachronique, de la signification des noms de lieux.

Notre propos n'est pas d'épuiser ici un corpus donné de toponymes dans le cadre d'une recherche onomastique. Il s'agit de proposer l'étude linguistique d'un corpus de noms de lieux selon une approche non plus diachronique mais synchronique.

Nous avons constitué notre corpus à partir de cartes et de relevés de la Ville-Nouvelle de Cergy-Pontoise. Notre choix s'est porté sur cette ville parce qu'elle permet une comparaison aisée entre des odonymes¹ anciens et d'autres très récents.

Après avoir défini la toponymie diachronique, et souligné les limites de cette discipline linguistique, nous proposerons les résultats d'une première approche synchronique des odonymes de Cergy-Pontoise.

1. Odonyme signifie « nom de voie ».

I. LA RECHERCHE DIACHRONIQUE

I. Définition de la toponymie diachronique

La toponymie, science des noms de lieux, s'est constituée comme science linguistique vers le milieu du XIXe siècle. Elle constitue, avec sa branche jumelle l'anthroponymie, une des deux disciplines de l'onomastique, science qui « a pour tâche d'expliquer l'étymologie et les motivations des désignations individuelles », selon Paul Siblot (1989 : 64). Plus spécifiquement, la toponymie « se propose de rechercher la signification et l'origine des noms de lieux et aussi d'étudier leurs transformations » (Charles Rostaing, 1992 : 5). La constitution de la toponymie comme science onomastique s'est faite en opposition avec les méthodes antérieures d'analyse des noms propres de lieux. Ainsi, selon Auguste Longnon (1979 : 2) :

L'étude de la signification des noms de lieu repose aujourd'hui sur des bases assez solides. On ne se contente plus, comme le faisait Bullet il y a un siècle et demi, de dépecer les noms de lieu en autant de morceaux qu'ils ont de syllabes [...] et, ce dépècement opéré, de chercher la signification de chacune de ces parties du nom dans un prétendu langage celtique, qui n'a rien de commun avec celui qu'ont étudié, de nos jours, MM. d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Loth et Ernault.

L'intérêt de la toponymie diachronique est double, à la fois historique et linguistique : Charles Rostaing (1992 : 5) précise que les conclusions historiques qu'il est possible de tirer d'une analyse étymologique des noms de lieux permettent de « déterminer avec précision à quelle couche de population [Gauloise, Celte, Germanique...] appartiennent les toponymes, et par conséquent quel est l'apport respectif de chacun des peuples qui ont occupé notre pays » et de « déceler les habitats disparus, les vestiges enfouis, mais dont le souvenir est perpétué par les noms de lieux ».

L'onomastique se situe aujourd'hui en marge des études linguistiques, et se tient à l'écart des problématiques de la linguistique les plus actuelles. Au delà de ce reproche, on accuse avant tout l'onomastique d'oublier la nature nom propre de son objet d'étude : ainsi, le toponymiste considère le toponyme comme un simple mot, identique à toute autre forme linguistique.

2. Limites de la toponymie diachronique

Les toponymistes soulignent la nature tout à fait ordinaire de leur objet d'étude : le toponyme *détoponymisé* n'est plus qu'un mot comme les autres : Blandine Vue (1997 : 10) affirme ainsi que « le toponyme est avant tout un mot », tandis que Charles Rostaing (1992 : 9) affirme que le nom de lieux « est un mot comme les autres, soumis aux lois de la phonétique ». Ernest Muret² précise :

Un nom de lieu (c'est évident, mais on n'y prend pas garde) est une forme de langue, un mot formé, comme tous les autres, de voyelles et de consonnes, de phonèmes articulés par les organes de la parole et transmis par l'oreille au cerveau. Il ne saurait donc être étudié autrement qu'un autre mot quelconque, en dehors de la langue dont il fait partie et dont il porte l'empreinte.

Dans ce cadre de pensée, le toponyme est défini par Albert Dauzat (1939 : 13) comme un mot-fossile, trace d'une forme vivante, mais dépourvue de vie, et dont il s'agit de rétablir l'histoire :

On a appelé les noms de lieux les fossiles de la géographie humaine : métaphore d'autant plus justifiée que les toponymes se présentent en couches historiques superposées, assez analogues aux sédiments préhistoriques successifs de la géologie.

Les noms de lieux sont ainsi considérés comme des vestiges de langues mortes. Ainsi, A. Houzé (1864 : 1-2) écrit, dans une lettre à Léon Scott, auteur du livre *Les Noms de baptême et prénoms* :

Dans votre petit livre vous exposez hardiment cette thèse que les noms individuels sont les plus anciens monuments linguistiques conservés dans notre idiome actuel [...] [et] que les noms de baptême sont pour la plupart d'antiques vestiges, encore très purs, de langues abruptes des peuples envahisseurs de la Gaule, mêlés des nombreux emprunts aux civilisations grecque et latine, antérieurement déposés dans le sol [...] [et] qu'enfin l'étude de leurs remarquables significations jette une vive lumière sur l'ethnographie, sur l'histoire même de ces peuplades barbares qui n'ont guère laissé aux investigations des érudits modernes que la trace des ruines amoncelées sur leur passage [...] je vous prie de remarquer, à côté des noms d'hommes, une autre espèce de médailles linguistiques qui, pour avoir subi des modifications plus nom-

2. *Les Noms de Lieux dans les langues romanes*, 1930, cité par Charles Rostaing (1992 [1945] : 9).

breuses, plus profondes sans doute que les prénoms ou noms individuels, n'en sont pas moins très distinctement reconnaissables pour un œil patient et quelque peu scrutateur, ce sont les noms de topographie.

Mot ordinaire ou fossile, le toponyme n'est plus un nom propre ni même une forme vivante. Il s'agit d'une séquence linguistique opaque, qu'il s'agit d'étudier étymologiquement. Par ailleurs, l'intérêt des toponymistes se limitent aux formes pittoresques : les noms de rues sont intéressants, concède Charles Rostaing (1992 : 49), du moins précise-t-il « ceux qui ont conservé leurs anciennes et pittoresques dénominations ». De nombreuses formes toponymiques échappent donc à l'analyse onomastique : « la toponymie de la modernité urbaine » (Jean-Pierre Chambond, 1989 : 6) est une discipline onomastique presque absolument délaissée.

Cette obsession étymologique des toponymistes est critiquée par Joseph Vendryes qui préconise par ailleurs la substitution de l'étymologie dynamique par une étymologie statique. Il rappelle (1953 : 3) que :

Ferdinand de Saussure a montré que l'histoire n'était qu'un des aspects de l'étude du langage. Une des grandes nouveautés de sa doctrine a été d'établir une distinction fondamentale entre la diachronie et la synchronie. La diachronie consiste à étudier les faits dans leur succession historique [...] elle repose sur l'idée de la continuité des changements, qui sont le propre de la vie; elle est, comme on dit, dynamique. La synchronie au contraire est statique; elle embrasse d'ensemble tous les faits contemporains et s'applique à dégager la loi des rapports qui les unissent [...] l'histoire n'y tient aucune place.

Pourtant, malgré l'intérêt d'une étude diachronique, donc étymologique, d'un corpus de toponymes, tel que ceux constitués à Cergy-Pontoise, la toponymie diachronique laisse à l'écart de toute étude linguistique de nombreux toponymes, notamment les plus modernes. Ainsi, quels résultats pertinents retirés d'une étude étymologique de noms tels que *Place Charles de Gaulle*, *rue du 8 mai 1945*, *rue du Cerf-Volant*. La toponymie diachronique ne peut s'intéresser qu'aux formes opaques, qui ne délivrent leur réelle signification qu'après une étude étymologique (type *avenue des Touleuses*, à Pontoise), ainsi qu'aux formes faussement transparentes (type *rue aux Ours*, à Paris) : les formes qui n'offrent pas d'intérêt étymologique ne sont pas intégrés dans les recherches toponymiques.

Tout en soulignant l'intérêt et l'importance philologique des traditionnelles études toponymiques diachroniques, nous souhaitons mener une étude synchronique d'un corpus essentiellement odonymique constitué à Cergy-Pontoise, afin de réintégrer dans une étude linguistique les formes modernes tenues à l'écart de la toponymie diachronique.

Bilan : Notre hypothèse tient en ce que la toponymie diachronique ne peut être l'unique cadre théorique de l'étude d'un corpus d'odonymes urbains. Nous supposons que le passage d'une toponymie diachronique à une toponymie synchronique permettra, en réalité, cette étude. Ce basculement de la diachronie vers la synchronie nous a conduit, dans un premier temps, à l'étude des toponymes sur carte. Le nom de lieu apparaît dans des dictionnaires, des annuaires, des plaques de rue... Mais l'apparition du toponyme sur carte, qui est un discours et un système spécifique, est intéressante en ce que le toponyme y est en concurrence avec d'autres écrits³, qui identifient et nomment des points, des lignes et des zones géographiques.

II. CARTOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE

I. La carte : une représentation sélective de la réalité

Usuellement, la carte géographique est définie comme une « représentation géométrique plane, simplifiée et conventionnelle, de tout ou partie de la surface terrestre, et ceci dans un rapport de similitude convenable qu'on appelle échelle » selon Fernand Joly (1976 : 9).

La carte est une image incomplète de la réalité extra-linguistique. En effet, la représentation cartographique soumet un espace géographique donné simultanément à une opération de sélection et à une opération de normalisation. La carte est « une construction subjective, soumise à des normes préétablies de sélection et aussi de représentation » dont les objets représentés « ne sont pas figurés tels qu'ils

3. Nous pensons en particulier à ces formes du type « Centrale électrique », « Théâtre Jean Vilar », « Piscine Municipale », « Mairie de Quartier », etc.

sont mais à l'aide de symboles et de signes plus ou moins descriptifs » (F. Joly, 1976 : 10).

Quelle que soit la nature du lieu géographique désigné, en vertu de l'axiome qui énonce que « tout point de la Terre peut être défini comme l'intersection d'un méridien et d'un parallèle » (B. Rouleau, 1991 : 66), ce point localisé dans l'espace peut être repéré et reporté dans le plan de la carte à l'aide de coordonnées x et y , ce système de coordonnées orthogonal ou cartésien étant mis en correspondance avec celui des méridiens et des parallèles à la surface de la Terre.

Apparaît dès lors une première disjonction entre une appréhension ordinaire (celle des habitants) et une appréhension scientifique et officielle (celle des cartographes) des référents toponymiques. En effet, Blandine Vue souligne que « les toponymes ne correspondent jamais, que ce soit dans les textes ou dans l'esprit des habitants à un canton de parcelles limité, ni même à une parcelle précise. » (1997 : 4). Elle ajoute que « chaque toponyme est attribué à un espace flou, non délimité, même dans le cas où l'on s'attendrait à un strict découpage » (1997 : 5). En conséquence, l'espace déjà dénommé est morcelé, chaque nouvelle partie étant de nouveau désignée par un toponyme : des toponymes seconds, souvent constitués par l'ajout d'un adjectif post-ou antéposé, s'attachent ainsi à des toponymes premiers.

2. Implantations et figurés

Un lieu, c'est-à-dire « un objet géographique considéré dans son individualité par rapport à l'espace alentour » (tiré du site internet de la Commission Québécoise des toponymes) est ainsi défini par George R. Stewart (1975 : 3-4) :

Un lieu, c'est ce qu'une conscience, humaine ou animale, peut distinguer et opposer à d'autres espaces. Les frontières peuvent être vagues ou précises; elles peuvent être physiques et concrètes, ou mentales et imaginaires. Un lieu peut être naturel ou une construction humaine⁴.

4. « A place, therefore is any area which an observing consciousness, whether human or animal, distinguishes and separates, by whatever means, from other areas. The boundaries may be precise or vague; they may be physical and concrete or mental and imaginary. A place may be a natural feature or a human construction. »

Georges R. Stewart (*ibid.* : 8) précise que la dénomination d'un lieu est rendue possible par sa perception comme individu : « Pour être nommé, un lieu doit tout d'abord être conçu comme une entité, c'est-à-dire comme étant séparable d'autres lieux et identifiable⁵ ».

Il existe différentes catégories de lieux dénommés dont les principales sont les entités hydrographiques, les entités topographiques, les lieux habités, les voies de communication, les espaces administratifs et les lieux construits. Toute carte géographique conjugue, sous la forme de figurés géométriques, trois types d'implantations : zonales, linéaires et ponctuelles. La zone est une « portion de la surface du sol définie (avec précision) par une limite, ou contour » selon Bernard Rouleau (1991 : 68), qui ajoute que, dans tous les cas, « la zone se caractérise par le fait que ses limites sont connues et visibles à la surface du sol » (1991 : 118). L'implantation zonale peut être un phénomène ou une donnée dont on représente l'extension naturelle : il s'agit alors de bâtiments (crèche, hôtel de ville, école... sur nos cartes), de boisements (Bois de l'Hautil à Cergy) ou de zones d'aménagement (Parc Urbain de la Préfecture à Cergy). Elle peut représenter aussi une aire administrative ou statistique comme un quartier (Les Touleuses, Les Maradas... à Cergy), une commune (Pontoise, Cergy...), un département... La ligne, qui joint deux points localisés dans l'espace, peut être, entre autre, la représentation d'un itinéraire ou de lieu de passage (rues et routes, par exemple). Elle peut être aussi la représentation d'un cours d'eau (La Coulevre et l'Oise, à Cergy-Pontoise).

3. La construction des odonymes

Notre présente étude se limite à une approche synchronique des odonymes. La lecture de différentes cartes géographiques de Cergy-Pontoise nous a permis de constituer un corpus assez large de noms de voies, créés sur des matrices identiques, mais à des époques différentes.

5. «To be named, a place must first be conceived as an entity, that is, as being separable and identifiable from other places.»

Le corpus :

• **Le quartier des Cordeliers** (Pontoise) : corpus classé

– *Noms de lieux* : avenue de l'Île-de-France, avenue de Normandie, avenue d'Alsace, rue de Savoie, rue de Touraine, rue de Bretagne, rue de Flandre, rue d'Auvergne, rue de Bourgogne, rue de Provence, rue de Gascogne, rue de Picardie, chemin de Livinius, rue du Vexin, impasse d'Ennery, boulevard des Cordeliers.

– *Noms de Personnes* : rue Edouard Martel, rue, rue Auguste Rodin, rue Bourdelle, rue Pierre, place Rude, avenue Kennedy, rue Daumier, rue L. Mulot, rue Toohnley, rue du Dc Derome, rue du Dc Gachet, rue Daubigny, rue Camille Pissaro, rue Paul Cézanne, rue Millet, rue Bourdelle, rue Charles Bouticaud, rue Debussy, rue Michelet, rue Descartes, rue J. Caru.

– *Noms communs* : boulevard de l'Hôpital, boulevard des Beurriers.

• **Le quartier des Louvrais** (Pontoise) : corpus classé

– *Noms de lieux* : boulevard de l'Europe, rue de Boblingen, cours des Louvrais, rue de Sevenoaks, rue de Geleen, chemin de Chars, impasse d'Ennery, avenue de Normandie.

– *Noms de personnes* : place Marie Laurencin, place J. de Guignes, place Winston Churchill, place Adenauer, place Gaspéri, place Louis Bourgeois, place Aristide Briand, rue Robert Schuman, rue Henri Dunant, rue Mile Zola, rue Anatole France, rue St Exupéry, rue Albert Camus, avenue Albert Premier, impasse L. Naudeau.

– *Noms communs* : place de la Paix, rue de la Justice, sente de la Justice.

• **Centre ville de Pontoise** (Pontoise) : corpus classé

– *Noms de personnes* : rue Taillepieds, rue Sadi Carnot, rue Truffault, rue Séré Depoin, rue Pierre Butin, rue Thiers, rue Marcel Rouzier, impasse Tavet, place St Louis, rue Delacour, rue A. Prachay, rue Ardelot, rue Lemercier, place De Gaulle.

– *Noms de lieux* : rue de l'Oise, rue du Champ Loisel.

– *Noms communs* : rue de la Coutellerie, rue de la Croix du Bourg, rue de la Pierre-aux-Poissons, rue des Arquebusiers, rue de l'Hôtel de Ville, rue du Vert Buisson, rue du Bas Bord d'Eau, rue du Grand

Godet, rue de la Bretonnerie, rue de l'Harengerie, rue du Château, rue du Paon, rue de l'Ordre, rue de la Corne, rue des Moineaux, rue de l'Hôtel-Dieu, rue des Balais, place du Parc aux Charrettes, place de la Piscine, place Notre Dame, place de l'Harengerie, place du Château, place des Moineaux, place du Souvenir, place de l'Hôtel de Ville, place du Petit Martoy, place du Grand Martoy.

• **Le quartier St Christophe** (Cergy-Pontoise) : corpus classé

– *Noms de lieux* : chemin de la Galaxie, chemin du Soleil.

– *Noms de personnes* : rue Gerbois, rue Menuet, rue Chanterelle, rue Ste Margot, passage Lucile

– *Noms communs* : boulevard du Moulin à vent, rue des Crayons, rue des Arpèges, rue du Chemin de Fer, rue de la Sardanne, rue des Reinettes, rue des Murmures, rue des Pas Perdus, allée des Vanneaux, place de la Haute-Voix, place des Ballerines, avenue de la Conversation, avenue de Mondétour, chemin des Quatre Sylthe, avenue du Haut Pavé, promenade du Gros Caillou, rue des Petits-Gris, rue du Pinceau, rue de l'Échiquier, rue de la Musaraigne, rue de la Lanterne, rue de la Bastide, rue de la Pirouette, rue des Pipeaux, rue des Marmousets, allée de la Fantaisie, place de la Marelle, place de la Gare, avenue du Jour, chemin de l'Arabesque, allée du Vif-Argent, rue de l'Aquarelle, rue de l'Éclipse, rue des Genevriers, rue de la Parabole, rue des Entrechats, rue du Cerf-Volant, rue de l'Aven, rue des Galoubets, rue de la Terminale, place de la Conversation, place de la Poste, avenue du Centaure, avenue de l'Embellie, avenue des Ballerines, chemin du Gros-Caillou, rue des Maçons de Lumière, avenue de la Belle-Heaumière.

L'analyse de ce corpus révèle un type de construction relativement simple, qui associe un nom N1 (classificateur) à un nom N2 (individualisateur), selon un mode direct du type rue Mile Zola ou un mode indirect, du type rue de l'Échiquier. Irène Tamba et Bernard Bosredon (1999) ont analysé cette construction de la façon suivante : « La formation des odonymes urbains repose [...] sur un principe de couplage binaire, conjoignant un premier élément nominal classificateur à un deuxième élément individualisateur ».

L'apparition de la préposition *de* et d'un article défini est régie par quelques règles simples, liées à la nature du N2. En effet, dans le cas d'un N2 nom propre de personne ou adjectif qualificatif, la relation N1-N2 est directe, dans le cas d'un N2 nom propre de lieu, l'usage impose la préposition *de*, enfin, un nom commun en position de N2 est précédé d'un article défini et de la préposition *de*.

La construction des odonymes peut être synthétisée comme suit :

- N1 N2 : place Marie Laurencin
- N1 de N2 : avenue de Normandie
- N1 de le N2 : rue de la Croix du Bourg

Alors que la règle régissant l'utilisation de la préposition *de* est respectée, selon notre corpus, à Cergy et à Pontoise, une certaine fluctuation quant à l'apparition de l'article défini est possible. En effet, devant un toponyme, l'article défini peut être ou non utilisé. Nous avons ainsi relevé cette variation à Pontoise : rue *d'*Alsace *vs* avenue *de* l'Île de France, mais qui, dans ce dernier cas peut également s'appliquer à "île" en tant que nom commun.

4. Origine de la construction toponymique directe

En ancien français, la relation d'appartenance est marquée par des constructions directes SN1/SN2, du type *l'ame mon pere, la maison le tavernier...* cependant, cette tournure n'est « nullement limitée à l'expression d'une relation d'appartenance/possession » selon Nelly Andrieux-Reix (1996 : 199) qui présente trois types d'occurrences qui n'établissent pas une relation de possession :

1. *la venue Lancelot*
2. *le coronement Loïs*
3. *le Mont St Michel*

Parallèlement, Michel Tamine (1995 : 419) rappelle « qu'en ce qui concerne les voies romaines ou antiques, l'une des désignations les plus fréquentes, du moins au nord de la Loire, est celle de Chaussée Brunehaut », du nom de la reine d'Austrasie, femme de Sigebert I^{er}. Cette construction attributive qui associe un nom propre de person-

ne à un nom commun de voie était fréquente au moyen âge, la population associant la construction des chaussées aux « empereurs célèbres promus au rang de mythes dans l'imaginaire collectif [...] comme César et Charlemagne, mais aussi de reines diverses, parfois difficiles à identifier historiquement ». La construction directe des toponymes tels que avenue Bernard Hirsch ou rue Sully serait donc calquée sur ce modèle ancien : « on disait au Moyen Âge *l'église St-Nicolas* comme on disait *li filz le rei* » (Michèle Noailly, 1994 : 124).

5. L'origine de la construction toponymique indirecte

Nous avons pu constater la grande régularité de l'apparition de la préposition *de*, utilisée devant tous les noms communs, tous les noms de personne précédés d'un titre (i.e. d'un nom commun) ainsi que tous les noms de lieux.

La préposition *de* devant les noms de lieux est à l'origine l'expression d'une direction, selon Irène Tamba et Bernard Bosredon (1999) : l'odonyme « ancienne route de Rouen » semble une bonne illustration de cette explication.

L'apparition d'un nom commun en N2 établit ce que nous appellerons la présupposition d'existence d'un objet défini. Ainsi, selon Bosredon et Tamba (1999) une rue ne peut être baptisée « rue de l'hôpital » qu'à condition qu'un hôpital se trouve à proximité de cette rue. Les toponymistes ont souvent souligné la valeur potentielle en histoire de leurs travaux linguistiques : un toponyme révèle la présence d'un objet dont le nom est à l'origine de la formation toponymique.

Bilan : Cette première approche synchronique des odonymes de Cergy-Pontoise pose la question, que nous avons pu développer dans le cadre de cette étude, du toponyme sur carte. L'analyse de notre corpus, bien que constitué d'odonymes créés à des époques différentes, révèle que la constitution des noms de voie est régulière et répond à une matrice simple, N1 + N2. Au delà de cette stabilité morphologique, une variation est à découvrir, qui concerne l'origine (administrative ou populaire) et les motivations de la dénomination (descriptive, honorifique, poétique...).

III. DE LA TOPONYMIE DESCRIPTIVE À LA TOPONYMIE SYMBOLIQUE

I. Deux modes de dénomination des voies

Le choix d'un nom donné à un espace s'est effectué selon deux modes successifs : « par la voie populaire, c'est-à-dire d'une manière spontanée, qui entre ensuite dans l'usage; ou par la décision d'une autorité quelle qu'elle soit, c'est-à-dire d'une façon systématique, qui impose un usage » (Baylon et Fabre, 1982 : 229). Ces deux voies de dénomination des lieux marquent le passage d'une dénomination descriptive à une dénomination symbolique. La dénomination populaire saisit les caractéristiques physiques d'un lieu, notamment sa topographie, sa flore, la nature de son sol ou des constructions humaines qui s'y trouvent : « la forme d'une montagne, la situation d'un lieu près d'un cours d'eau, un vallonnement, une forêt, une hauteur, un lieu escarpé, etc., attirent suffisamment l'attention des habitants pour que ceux-ci reconnaissent un lieu dans le nom qu'ils lui donnent d'après son caractère le plus visible ou le mieux senti ». (Baylon et Fabre, 1982 : 230)

À l'inverse, la toponymie administrative et systématique ne tient généralement pas compte de la nature du lieu dénommé. Il s'agit très généralement de commémorer une personnalité ou un événement que l'on souhaite honorer. Selon Daniel Milo (1986 : 293), « tous les auteurs acceptent la date de 1600 comme la ligne de démarcation entre deux périodes opposées. En deçà, l'initiative privée; au delà, le monopole public ». Sully serait le responsable de ce basculement, qui eut l'idée d'inscrire sur le plan de Paris les noms des Grands du royaume.

La nomination de ce long Moyen Âge, délaissée à l'imagination et à l'inspiration des habitants, ne laissait aucune trace dans le "paysage" de la ville. Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'apparaissent les premières dénominations officielles, « gommant les traits humoristiques, quelques fois obscènes, ou bien faisant référence à des particularités professionnelles ou physiques, pour laisser place aux hommages de la famille royale, aux grands personnages ou aux constructeurs de rues » (Milo, 1986 : 288)

La Monarchie absolue inscrit son pouvoir dans le paysage urbain par la dénomination des voies : la Révolution, qui souhaite faire table rase du passé, s'approprie ce pouvoir : « La Révolution a sans doute écrit les pages les plus spectaculaires de l'histoire des noms de rues. Jamais on n'eut une conscience aussi aiguë du rôle idéologique et surtout pédagogique de ces dénominations. [...] Pour les révolutionnaires, les noms de rues servent de moyens de propagande, d'instruments de vengeance, d'armes de punition. » (Milo, 1986 : 293).

Finalement, comme l'indique Claude Désy (1990 : 217), « le nom de rue ne semble plus tributaire de l'histoire de l'espace qu'il occupe ». La toponymie, en un premier temps descriptive « de la nature et de ses rapports entre le sol et l'habitat » s'est, ensuite, élevée « au-dessus du sol comme une pellicule étrangère au milieu nommé » (Claude Désy, 1990 : 210).

John Algeo (1978) compare deux quartiers différents de la capitale de l'État de Géorgie et souligne le rapport différent entretenu par les toponymes avec le lieu dénommé. Les noms de lieux récents sont bien souvent étrangers à l'espace désigné, au contraire des toponymes anciens qui entretiennent un rapport apparent avec le lieu dénommé.

L'aspect le plus caractéristique des noms anciens, qu'ils commémorent un citoyen remarquable, désigne l'endroit où aboutit une voie, ou décrit une scène de la vie locale, c'est l'attachement de ces noms à l'endroit désigné, à son histoire, à sa géographie et à sa culture. Les noms du XIX^e siècle appartiennent au lieu : ils sont appropriés à l'endroit désigné [...]. Ainsi, les nouveaux noms présentent un manque qui serait cette sorte de convenance ou de justesse que possèdent les noms anciens.

Les noms nouveaux sont décoratifs. Ils ne sont pas en relation avec l'endroit dénommé ou avec la communauté des habitants, mais ils ont été créés artificiellement et pourraient ainsi tout aussi bien convenir à des rues de communes [...] du Winsconsin ou du Maine. D'un autre côté, les nouveaux noms possèdent une sorte de systématisation que n'ont pas les noms anciens [...]. Les noms anciens sont disposés sans relation les uns avec les autres, à l'inverse des noms nouveaux. Chaque quartier possède un thème dominant auquel les noms de rue se rattachent [...]. Ainsi, les noms nouveaux sont donnés avec convenance s'ils se rattachent au thème dominant de leur quartier. (93-94)

Cette notion de convenance, traduction peu satisfaisante du terme anglais *appropriateness*, développée par Algeo est très intéressante. L'auteur distingue la convenance (sous-entendu à l'endroit désigné) des toponymes anciens, de type référentielle, de la convenance des toponymes récents, de type linguistique (93-94) : « La convenance d'un nom nouveau est linguistique, et caractérise la relation d'un nom avec un autre nom autour de lui. La convenance d'un nom ancien est référentielle, liée cette fois à la relation entre un nom à une chose désignée ou à l'histoire d'une communauté. »

Nous pouvons présenter de manière synthétique les deux types d'odonymes selon leur nature descriptive ou symbolique :

<i>Odonymes descriptifs</i>	<i>Odonymes symboliques</i>
Boulevard de l'Hôpital	Allée de la Fantaisie
Rue de la Coutellerie	Place Charles-de-Gaulle
Rue de la Pierre-aux-Poissons	Rue de la Pirouette
Rue des Arquebusier	Chemin de l'Arabesque
Rue du Vert-Buisson	Boulevard de l'Europe
Rue de la Corne	Rue de Provence
Rue des Moineaux	Avenue de la Conversation
Rue du Paon	Rue des Maçons-de-Lumière
Place du Parc-aux-Charrettes	
Rue de l'Harengerie	

Ce tableau met en relief deux phénomènes :

1° le passage d'une odonymie descriptive à une odonymie symbolique s'effectue sans modification morphologique. La construction des noms de voie reste identique à la matrice précédemment définie.

2° les toponymes symboliques de Cergy-St Christophe sont d'une manière surprenante identiques aux odonymes du centre ville de Pontoise, en ce qu'ils semblent descriptifs. Tout comme les odonymes descriptifs de Pontoise, ils apparaissent comme les traces d'un passé virtuel.

2. La toponymie symbolique de Cergy

L'évolution du mode de dénomination des voies est remarquable à Cergy-Pontoise. La toponymie de Pontoise détermine ainsi une suc-

cession classique de couches historiques, telles que nous venons de les établir : d'anciens odonymes descriptifs (chaussée Jules César) ont précédé des noms plus symboliques, de nature commémorative (avenue de Verdun, place de la Libération). Il est à noter, cependant, que le passage de la toponymie descriptive à la toponymie symbolique n'est pas absolu : de nombreux toponymes administratifs sont descriptifs, tel l'odonyme "boulevard de Cergy", qui mène effectivement à la ville nouvelle.

À Pontoise, cependant, en règle générale, la dénomination populaire est descriptive alors que la dénomination administrative est symbolique. Cette dénomination symbolique a bien souvent un rapport idéologique avec l'Histoire : la célébration d'un événement ou d'un personnage historique relève du choix de la municipalité, qui souhaite inscrire Pontoise dans une histoire particulière.

Toutefois, bien que, ou peut-être parce que, Cergy est une ville nouvelle, par définition sans patrimoine historique, il est à noter l'absence quasi absolue de toponymes commémoratifs dans cette ville (Pontoise compte 266 odonymes : 98 d'entre eux (soit 37 %) célèbrent une personnalité; Cergy compte 181 odonymes, dont seulement une dizaine (soit environ 9 %) commémorent un personnage historique). Dès lors, bien que symboliques, les odonymes de Cergy ont une coloration descriptive : signalons, cependant, que « le retour [à une toponymie descriptive] est une indication d'une conception nouvelle de l'aménagement [...]. Le nom de la rue des Tilleuls n'aura plus le rapport nécessaire autrefois souligné ». (Claude Désy, 1990 : 218)

Cette conception nouvelle est illustrée par les propos de l'un des concepteurs de Cergy (Ricardo Bofill, 1995 : 260) :

La ville en Europe, c'est la mémoire. Une ville c'est un peu comme une bibliothèque : un lieu où le passé est conservé, où il revit pourvu qu'on veuille bien le regarder, et qui est enrichi en permanence par de nouveaux apports. Les villes nouvelles sont comme des bibliothèques où il n'y aurait que de la littérature contemporaine. C'est pour cela que lorsque le Taller a travaillé dans les villes nouvelles, il a essayé [...] de créer des lieux qui justement soient porteurs d'une certaine mémoire, d'autre chose que leur simple fonction utilitaire. Ce sont des ensembles qui font explicitement référence à une tradition historique.

L'ensemble dénomiatif de Cergy Saint Christophe est un système poétique. Le listage de ces odonymes fait perdre la dimension systématique de la dénomination qui apparaît très clairement sur carte qui juxtapose différents micro-systèmes (celui de la peinture, de l'espace, de la voix...) auxquels se rattachent les différents odonymes.

La dimension commémorative, si présente à Pontoise, est absolument absente dans le quartier St Christophe, dont les noms sont très majoritairement des noms communs, qui ne dénotent aucun objet repérable en l'endroit mais des entités imaginaires. L'ensemble de ces odonymes créent une sorte de mélodie : mélodie des noms spécifiques, dont l'usage est très variés mais qui ne renvoient à aucune réalité, les voies de ce quartier étant quasiment identiques, mélodie des assonances et des allitérations entre des noms communs, très souvent composés avec poésie (rue des Maçons de Lumière, rue de la Conversation...), mélodie des variations singulier-pluriel des noms communs...

La disparition de la dimension commémorative signifie-t-elle pour autant un retour au descriptif? Il s'agit, plutôt que d'un retour au descriptif, d'un dépassement du symbolique commémoratif, de la constitution d'une dénomination simulacre, proche de la poésie.

Toutefois, s'il est à remarquer une tendance poétique de ces noms, il est aussi à souligner le respect absolu du schéma de construction standard des toponymes. La préposition de et l'article défini sont utilisés parfaitement régulièrement : le sentiment d'un retour au descriptif naît de ce paradoxe. En effet, dans cette apparente "folie" dénomiatif, l'article indéfini n'est absolument jamais utilisé. L'effet poétique est ici un effet de paradoxe : l'article défini présuppose l'existence d'un objet défini, connu et identifié, alors que le N2 est totalement imaginaire.

Finalement, les odonymes relevés à Cergy-St Christophe construisent un monde virtuel : aucune conversation, ni murmure ou cerf-volant ne sont à l'origine de ces noms. Mais l'évocation de ces objets par des noms de rue pose leur existence virtuelle, et par un curieux retour au plus ancien mode de dénomination des lieux, les odonymes les plus virtuels semblent tout autant descriptifs que les odonymes les plus anciens.

Bilan : Notre corpus, associant des systèmes de dénomination urbaines d'époques très différentes, permet d'illustrer très clairement les passages de la dénomination populaire à la dénomination administrative, de la dénomination descriptive à la dénomination symbolique (honorifique, commémorative ou poétique).

CONCLUSION

L'étude linguistique d'un corpus d'odonymes urbains ne peut être strictement fondée sur une analyse diachronique. Notre approche, délibérément synchronique, a permis l'étude linguistique de toponymes modernes, alors que ces formes (du type place du Général De Gaulle, rue du Cerf-Volant...) sont exclues par la toponymie diachronique.

Il ne s'agissait pas de traiter les toponymes relevés comme des mots ordinaires, mais d'étudier les noms de voie en tenant compte de la nature *nom propre* du nom de lieu. Le point essentiel est sans doute qu'au delà du passage de la dénomination populaire à une dénomination administrative, la dénomination odonymique bascule de la description au symbolisme, de type commémoratif, honorifique ou poétique.

La rapide étude du toponyme sur carte nous a permis de relever différentes oppositions géométriques simples (entre point, zone et ligne), auxquelles il conviendrait sans doute d'ajouter des oppositions de type graphique (l'écriture des noms de rue diffère fondamentalement de celle des noms de points ou de zones). Au delà de ces oppositions, la construction des odonymes s'est relevée stable malgré les évolutions de la motivation dans la dénomination des voies. La construction N1 N2, fondamentale en toponymie, est respectée selon des règles précises (mis à part l'usage de l'article défini devant un nom de lieu) malgré le passage d'une odonymie descriptive à une odonymie symbolique : nous pouvons dès lors nous interroger quant à l'évolution de la signification de la présence ou de l'absence de la préposition *de* devant le N2. Au delà de ces oppositions, la construction N1 N2 ou N1 de N2 fondamentalement toponymique

est respectée selon des règles précises (mis à part l'usage de l'article défini devant un nom de lieu) malgré le passage d'un odonyme descriptif à un odonyme symbolique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDRIEUX-REIX Nelly (1996) – « Séquences binominales non-prépositionnelles et relation dite "d'appartenance" en ancien français », *Faits de Langue*, 7 : 197-210.
- ALGEO John (1978) – « From Classic to Classy : changing fashions in street names », *Names*, vol. 26, n°1 : 80-95.
- BAYLON Christian et Paul FABRE (1982) – *Les Noms de Lieu et de Personne*. Paris, Nathan.
- BOFILL Ricardo (1995) – *L'architecture des Villes*. Paris, éditions Odile Jacob.
- BOSREDON Bernard et Irène TAMBA (1999) – « Une Ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes », *LINX*.
- CHAMBOND Jean-Pierre (1989) – « "Liberté, Égalité, Fraternité". Note sur la réception odonymique de la devise de la République », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 13 : 3-6.
- DAUZAT Albert (1939) – *La toponymie française, buts et méthodes*. Paris, Payot.
- DÉSY Claude (1990 [1987]) – « L'évolution de l'odonymie à Québec ». *Actes du seizième congrès international des sciences onomastiques*. Québec, Presses de l'Université Laval : 209-220.
- HOUSE A. (1864) – *Étude sur la signification des noms de lieu en France. Lettre à l'auteur du livre intitulé Les noms de baptême*. Paris, Veuve Hénau.
- JOLY Fernand (1976) – *La cartographie*. Paris, Presses universitaires de France.
- LOGNON Auguste (1979 [1920-1929]) – *Les noms de lieu en France, leur origine, leur signification, leurs transformations*. Paris, Champion.
- MILO Daniel (1986) – « Le nom des rues » in Pierre Nora, *Les lieux de mémoire* : 283-315.

- NOALLY Michèle (1990) – *Le Substantif épithète*. Paris, Presses universitaires de France.
- NORA Pierre (1986) – *Les lieux de mémoire*, tome 2, « La Nation », livre 3. Paris, Gallimard.
- ROSTAING Charles (1992 [1945]) – *Les noms de lieu*. Paris, Presses universitaires de France (Que sais-Je ?).
- ROULEAU Bernard (1991) – *Méthodes de la cartographie*. Paris, Presses du CNRS.
- STEWART Georges R. (1975) – *Names on the Globe*. New York, Oxford University Press.
- TAMINE Michel (1995) – « Notules d'odonymie ardennaise », in *Ces mots qui sont nos mots : mélanges d'Histoire et de langue française offerts au professeur Jacques Chaurand*. Charleville-Mézières, Institut Charles-Bruneau : 419-437.
- VENDRYES Joseph (1953) – « Pour une étymologie statique », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 1, n° 138 : 1-19.
- VUE Blandine (1997) – *Microtoponymie et archéologie des paysages à Neuilly-L'Evêque (52)*. Thèse de 3^e cycle. Université Nancy II.